



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attentats de Nice

Le Conseil d'Etat, au nom des autorités cantonales, exprime toute sa sympathie aux familles des victimes des attentats de Nice et sa solidarité avec les autorités et le peuple français.

La France est à nouveau frappée par un acte aveugle et lâche, le jour de sa fête nationale.

En sympathie avec les victimes et leurs proches, solidaire avec les autorités et les services soumis à cette nouvelle épreuve, le gouvernement vaudois condamne avec la plus grande vigueur ces actes terroristes visant des innocents dans toutes les régions du monde. Les autorités cantonales sont en pensée avec ce pays ami dont une importante communauté vit et travaille dans notre canton et avec lequel nous avons de nombreux liens transfrontaliers.

Le Département des institutions et de la sécurité suit la situation pour le Conseil d'Etat, en lien avec les autorités fédérales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juillet 2016

Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat, par le 079 402 96 51; Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, 021 316 41 51